



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5091

Demande d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 200 euros auprès du ministère de la Culture dans le cadre de l'attribution du label national "Le musée sort de ses murs" 2019 au Musée d'art contemporain de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/5091 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT  
D'UN MONTANT DE 1 200 EUROS AUPRES DU  
MINISTERE DE LA CULTURE DANS LE CADRE DE  
L'ATTRIBUTION DU LABEL NATIONAL «LE MUSEE  
SORT DE SES MURS» 2019 AU MUSEE D'ART  
CONTEMPORAIN DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES  
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Pour la deuxième année, le ministère de la Culture lance, en direction des musées de France, un appel à projet en vue de l'attribution du label « Le musée sort de ses murs ».

Ce label, attribué pour la première fois en 2018, a été créé dans le prolongement du rapport remis à la ministre en mars 2017 sur les musées du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Partant du constat que les musées se doivent d'aller activement à la rencontre des publics qui ne franchissent pas spontanément leurs portes, il vise à valoriser les opérations réalisées en d'autres lieux que le musée lui-même (écoles, maisons de quartier, autres institutions culturelles) qui, par leur originalité, leur ambition, leur exemplarité et les résultats obtenus, permettent effectivement d'amener le musée vers de nouveaux publics et d'encourager ces derniers à y venir ensuite.

Sont particulièrement valorisées les opérations manifestant un objectif clair de démocratisation de la culture.

C'est dans ce cadre que le Musée d'art contemporain propose le projet de « classe culturelle et citoyenne » qui s'adresse à des élèves de CM1/CM2 d'un établissement scolaire en zone prioritaire avec une immersion de longue durée dans une discipline culturelle. Le Musée d'art contemporain de Lyon a présenté cinq œuvres de sa collection, sorties des réserves. Un médiateur du musée accueille les élèves par petits groupes afin que chacun s'exprime, et une visite au musée commentée par le même médiateur complète le lien école/musée.

Sous le titre « Voyage en art », ce projet est mené avec des acteurs éducatifs (Les Francas du Rhône, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale - DSDEN) et sept autres structures culturelles de l'agglomération lyonnaise (Musée des beaux-arts, Opéra de Lyon, Musée Lugdunum, Service archéologique de la Ville de Lyon, Maison de la Danse, Théâtre Nouvelle Génération, Bibliothèque municipale de Lyon).

Le Musée d'art contemporain sollicite auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) l'obtention du label national « Le musée sort de ses murs » ainsi qu'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 200 €

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

**Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 1, paragraphe 4, lire :**

- lire :

« C'est dans ce cadre que le Musée d'art contemporain propose le projet de « classe culturelle et citoyenne » qui s'adresse à des élèves de CM1/CM2 d'un établissement **scolaire** en zone prioritaire avec une immersion de longue durée dans une discipline culturelle. »

- au lieu de :

« C'est dans ce cadre que le Musée d'art contemporain propose le projet de « classe culturelle et citoyenne » qui s'adresse à des élèves de CM1/CM2 d'un établissement **culturel** en zone prioritaire avec une immersion de longue durée dans une discipline culturelle. »

### **DELIBERE**

- 1- M. le Maire est autorisé à demander une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 200 € au ministère de la Culture dans le cadre de l'attribution du label national « Le musée sort de ses murs ».
- 2- La recette de 1 200 € correspondant à cette aide sera imputée sur le programme EXPOCO – Opération SUBCO ON2- LC 50827 – chapitre 74 – nature 74718.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER